

Séance du 19 décembre 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf du mois de décembre, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT SATURNIN DU LIMET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur BEDOUET Gérard, Maire.

Présents : BEDOUËT Gérard, JOSSELIN Claudine, DUTHEIL Olivier, GASTINEAU Roselyne, JANITOR Angelina, CORMIER Catherine, ROGER Steve, HOGRET Yoann.

Excusés : MADIOT Isabelle, BODIER Robert, CHABOT Freddy, MOISY Cyrille.

Absente : MOREAU Brigitte.

Madame Roselyne GASTINEAU est élue secrétaire de séance.

Décision modificative 01 - N° 2019-45

Suite à une régularisation des indemnités versées par la CNP Assurance, (transformation d'un congé longue maladie en congé longue durée) ;

Le conseil municipal donne son accord pour la modification suivante du budget :

Section de fonctionnement - Dépenses

- 673 Titres annulées (exercices antérieures)+ 10 567.23

Section de fonctionnement - Recettes

- 6419 Remboursement sur rémunération du personnel.....+ 10 567.23

Droit de préemption urbain - N° 2019-46

Considérant la délibération en date du 27 février 2014 instituant un droit de préemption sur les zones urbaines et à urbaniser du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 27 février 2014,

Vu la vente de la parcelle cadastrée section C n° 278 (12, Rue Principale),

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de ne pas faire valoir son droit de préemption sur la vente de la dite parcelle.

Acceptation d'un don - N° 2019-47

Suite à la dissolution de l'association des Roues Saturn, cette dernière a décidé de reverser à la Commune l'excédent qui s'élève 2 001.99 €.

Le conseil municipal, après délibération, donne son accord pour accepter le don reçu de l'association Roues Saturn qui sera affecté au compte 7713 « Libéralités reçues ».

Parc des Hunaudières

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'étude sur la restauration de la continuité écologique du plan d'eau des Hunaudières suite à la réunion du 16 décembre avec le bassin de l'Oudon (réunion de présentation de l'avant-projet retenu).

Le conseil municipal souhaite laisser à l'équipe municipale qui sera élu en mars 2020 la décision de poursuivre ou non ce projet.

Devis

Aménagements extérieurs salle de la Métairie : Le conseil municipal prend connaissance des devis des entreprises Daniel MOQUET (11 151.00 € HT) et Naturéa (11 637.37 € HT). Le conseil est plus favorable pour un traitement des surfaces en enrobé plutôt que du gravier et bordures. Monsieur le Maire recontactera donc Naturéa pour plus de précisions.

Portail salle de la Métairie

Le conseil accepte le devis de la société Dirickx pour la fourniture d'un portail coulissant d'un montant de 2 117.49 € HT

Divers

- Vaisselle de la salle des loisirs : Le conseil ne désire pas renouveler la vaisselle de la salle et souhaite que les utilisateurs s'orientent vers de la location. Un inventaire de la vaisselle restante sera réalisé.

- Date de la prochaine réunion : jeudi 12 décembre 2019.

Compte rendu publié et affiché le

